

Communiqué aux étudiants ou apprentis préparant un BTSA, certains BTS, ou certains DUT¹ ou BUT, souhaitant s'orienter vers les écoles nationales supérieures d'agronomie ou les écoles nationales vétérinaires

Le constat que la classe préparatoire ATS-bio et la voie C des concours valorisent insuffisamment les capacités professionnelles des titulaires d'un BTSA ou d'un BTS et la réforme des DUT en bachelors universitaires de technologie (BUT) est l'occasion pour les écoles et le ministère chargé de l'agriculture de s'interroger sur les modalités d'entrées dans les écoles nationales supérieures d'agronomie et les écoles nationales vétérinaires.

Les objectifs visés par cette réforme sont les suivants :

Pour les étudiants de BTSA-BTS, une nouvelle voie d'accès aux écoles nationales agronomiques et vétérinaires leur sera réservée, dite « C+ », en inversant la séquence : actuellement classe préparatoire, dite ATS suivie d'un concours au profit d'une séquence concours réservé aux BTSA/BTS suivi d'une classe passerelle en lycée d'un an de préparation aux études agronomiques ou vétérinaires (sans concours à l'issue).

Les étudiants de DUT et de BUT pourront postuler à une nouvelle voie de concours, intitulée provisoirement « B2 », qui constitue un aménagement de la voie C2 du concours, mais dont les débouchés et les places seront également élargis pour permettre l'accès aux écoles nationales vétérinaires. L'organisation et les modalités d'accès et de sélection dès le DUT mais aussi au niveau BUT seront étudiées au cours de cette phase de réforme.

Les travaux et les concertations pour la conduite de cette réforme sont en cours, mais l'attention des étudiants ou apprentis préparant un BTSA, certains BTS, ou certains DUT ou BUT, souhaitant s'orienter vers les écoles nationales supérieures d'agronomie ou les écoles nationales vétérinaires, est appelée sur les évolutions à venir des modalités d'accès aux concours :

- D'accès en première année de cycle ingénieur dans les écoles nationales d'agronomie (ENA) : AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, ENSAIA Nancy, ENSA Toulouse, Institut Agro : Institut Agro Dijon, Institut Agro Montpellier, Institut Agro Rennes-Angers, Oniris-ingénieur-Nantes, VetAgroSup-ingénieur-Clermont
- D'accès en 2^{ème} année² des écoles nationales vétérinaires (ENV) : ENV Alfort, ENV Lyon-VetAgroSup, ENV Nantes-Oniris, ENV Toulouse

¹ DUT de chimie, DUT génie biologique, DUT génie chimique-génie des procédés et DUT hygiène-sécurité-environnement

² Depuis la réforme des ENV, l'entrée se fait en 2^{ème} année sur le cursus vétérinaire complet qui est de 6 ans à compter du baccalauréat.



